

Bruxelles, 01/09/2025

Charles HUYLEBROUCK
Notaire-Notaris-Notary

TEL : 02/513.83.45
FAX : 02/513.90.36
EMAIL : ch2@huylebrouck.com

P : étude en sous-sol

E : ARTS-LOI

« SOVEREIGNTY FOUNDATION » ASBL
Avenue Marnix 13-17

1000 BRUXELLES

Nos références : dossier **01-56-5120/001**

ATTESTATION NOTARIALE

Le soussigné, Maître Charles HUYLEBROUCK, Notaire de résidence à Bruxelles, atteste et certifie par la présente, en application de l'article 15, paragraphe 2 du Règlement n° 1141/2014 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes, que l'association politique européenne sans but lucratif, dénommée « **SOVEREIGNTY FOUNDATION** », en abrégé « SF », ayant son siège à 1000 Bruxelles, avenue Marnix 13-17
- s'est conformée à toutes les exigences nationales pour présenter sa demande auprès de l'Autorité pour les partis politiques européens et les fondations politiques européenne
- a adopté des statuts en date du 17 juillet 2025 conformes au Code belge des Sociétés et des Associations, étant la réglementation applicable au sens de l'article 14, par.2, 1^{er} al. du Règlement n° 1141/2014.

Fait à Bruxelles, le 16/09/2025.

"Charles Huylebrouck, société notariale" - société à responsabilité limitée
TVA: BE 0688.925.375 RPM Bruxelles 0688.925.375

ING: [REDACTED]